

Département de l'Ariège
Commune de **FERRIERES SUR ARIEGE**
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul HOYER, Maire la Commune.

Présents : BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CABALLERO Alain, CASSAN Jean, DE TAPIA Karine, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, HUBERT Jacques, MENDEZ Franck, RIU Katia, RODRIGO Jean-François, SURCIN Valérie

Procuration de CASTROVIEJO Gilles à HOYER Paul.

Absents excusés : CASTROVIEJO Gilles, GRAZILLIER Marie-José.

Secrétaire de séance : CABALLERO Alain.

Date de la convocation : 21 juillet 2022.

OBJET :
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC REALISE PAR LE SDE 09
REPLACEMENT BOULES COFFRET C (20 A 28)
RESIDENCES DES ECOLES ET ALLEE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une tranche de travaux d'éclairage public doit avoir lieu sur la commune, résidences des écoles et allées de la Mairie pour le remplacement des boules (coffret C de 20 à 28). Ces travaux relèvent du SDE 09 auquel la commune a transféré sa compétence en la matière.

Le montant de l'opération s'élève à **11 000 €** (onze mille euros). Ces travaux sont financés à hauteur de 43% par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège, soit **4 750 €** (quatre mille sept-cent cinquante euros) et de 57% par la commune, soit **6 250 €** (six mille deux-cent cinquante euros), dont le règlement interviendra sur le budget 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition du SDE 09 de réaliser des travaux d'éclairage public sur la commune dont la part communale s'élèvera à **6 250 €** (six mille deux-cent cinquante euros).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

Le caractère exécutoire de cet acte le :

Après dépôt en préfecture le :

Après publication ou notification le :

1 / AOUT 2022

11 AOUT 2022

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Envoyé en préfecture le 11/08/2022
Reçu en préfecture le 11/08/2022
Affiché le 11/08/2022
ID : 009-210901211-20220811-DEL_2022_41-DE

Le Maire,
Paul HOYER

